

Blanchet du 6 septembre 2021

Prise de parole SNPDEN :

Remerciements pour les réunions de pré-rentree délocalisées.

Propos sur la solidarité et le caractère indissociable de l'équipe de direction au regard de l'absence des adjoints aux réunions de rentrée. Dans les faits, les adjoints ont vocation à remplacer le chef en cas d'absence. L'invitation de deux membres lors de cette réunion est importante surtout dans un contexte où les adjoints n'ont pas bénéficié de revalorisation avec les examens.

Importance de la présence de l'équipe de direction lors de ces réunions.

Quelques points : problème de l'évaluation des adjoints par les chefs, état de fatigue des équipes de direction en fin d'année. La situation est liée aux nombreuses crises extérieures au système mais aussi aux crises liées au fonctionnement intérieur (exemple, examens, système d'informations...). Il est important que la communication faite aux équipes de direction soit plus rigoureuse.

Le SNPDEN salue la volonté de dialogue sociale cette année dans le cadre de Blanchet (promotions, mutations ; RH...)

Rectrice : la réunion de rentrée dans chaque département est souhaitée pour maintenir un lien. Il n'y a pas de souhait de méconnaître l'équipe de direction dans sa globalité mais il y a eu une adaptation à une situation sanitaire.

Sur la fatigue des chefs d'établissement, des mesures ont été prises.

Le dialogue RH est une volonté.

Pour information, nouveau chef de la DEC : M. BARON LORNEGE Laurent (expérience DEC Lyon) arrivé le 20 septembre.

- Bilan de rentrée

SNPDEN : combien d'enseignants ne sont pas en poste, combien d'AESH manquent aujourd'hui ?

Secrétaire générale : une communication complémentaire aura lieu car les chiffres ne sont pas connus. La situation est habituelle à ces moments de rentrée.

M. Petitjean : il restait un équivalent de 44 ETP sur BMP à pourvoir vendredi 03/09. Il assure de la pleine mobilisation des équipes du rectorat sur le sujet.

Secrétaire générale : rappel de l'importance de l'installation des personnels sur les applications dédiées. La validation de la présence des personnels déclenche les automatismes de paie.

ID-FO : demande le nombre de rattachés administratifs non affectés à l'année et sans suppléance ce jour.

Mme VAYROU : Sur les PIALS, sur 1800 AESH, t2 et hors t2, 30 ETP ne sont pas consommés, mais 50% sont gagés en raison de congés parentaux. Elle constate une faible attractivité pour ce métier, problématique qu'il faudra porter en groupe RH.

ID-FO : interrogation sur les postes de coordination d'ULIS non pourvus, sur les enseignants de SEGPA non pourvus, une réflexion collective sur les métiers qui n'attirent plus est à conduire.

Point d'attention : affectation des stagiaires au niveau du temps. Problème sur le jeudi après-midi, les stagiaires peuvent rencontrer des difficultés (manque de temps lié à l'éloignement, génération de stress qui induit de mauvaises conditions de travail) pour se rendre dans les établissements scolaires. Un recensement a lieu en ce moment pour voir les situations compliquées.

ID-FO : en dehors des problématiques de transport, les conditions de travail des stagiaires sont à interroger.

Secrétaire générale : les conditions sont connues. Des possibilités de cours en hybridation sont envisagées avec l'INSPE.

SNPDEN : les établissements sollicités sont toujours les mêmes. Cela entraîne une complexification importante des emplois du temps, des difficultés de formation (visites dans les différentes classes par le tuteur et du tuteur).

Secrétaire générale : jusqu'à présent, les stagiaires sont plutôt affectés dans des établissements proches de l'INSPE. Grande différence cette année : des étudiants seront présents dans les établissements avec le but d'obtenir le concours.

Une préparation de la prochaine rentrée va avoir lieu avec des temps d'échange avec l'équipe de direction pour mieux prévoir les choses.

M. *Petijean* indique qu'il n'est pas possible de diminuer les heures à l'INSPE et le nombre de jours. Les PSTG à 9h avec 3 jours à l'INSPE et 2 jours en EPLE : dernière année. Ensuite alternants étudiants à 6H. il faut gérer les contraintes mais maintenir aussi l'attractivité pour le métier.

SNPDEN : une réunion de travail en amont est nécessaire, l'INSPE doit adapter les choses. Mettre des étudiants stagiaires sur des services important pose problème car cela pose des problèmes pour les élèves. Demande d'associations des inspecteurs.

Rectrice : un échange sera nécessaire en fin d'année. L'INSPE voit les PSTG comme des étudiants alors que nous les voyons comme des enseignants. Les contraintes sont complexes.

SNPDEN : un allègement des maquettes de formation doit être envisagé.

SNPDEN : une solution serait de considérer le stagiaire non comme un moyen dans la DHG mais un moyen supplémentaire.

Secrétaire générale indique que ce n'est pas possible, l'intérêt de l'élève est pris en compte. Inquiétudes majeures pour la rentrée 2022, les étudiants auront un contrat sur l'année pendant laquelle ils passent les concours.

SNPDEN : Il s'ajoute en plus dans les établissements qui accueillent, des difficultés avec la multiplicité des statuts.

Secrétaire générale : 40 contractuels alternants dans le second degré à ce jour. La volumétrie est très réduite. Mais va augmenter dès l'année prochaine. A chacun de s'approprier la réforme. Peu de personnes à ce jour ???. D'autres schémas sont possibles au niveau de la formation.

SNPDEN : alerte sur différents points :

- Fermeture de SIECLE 2 jours avant la rentrée
- Lorsque les services apportent des évolutions sur le TRM, un message doit être envoyé aux chefs d'établissement (mails)

- Evaluations 6eme : problème pour donner la synthèse aux parents demandés (actuellement pas lisible pour les élèves et les familles).
- Affiches sur la laïcité la question est posée de l'affichage suite aux différentes polémiques.

Réponses de la secrétaire générale :

- Siècle : calendrier national avec dates fixées par le ministère. Mises à jour nécessaires un retour des établissements scolaires.
- Modification des TRM : une procédure devait être mise en place pour alerter les chefs d'établissement.
- Evaluations 6me : exercices ponctuels, communication aux familles, les résultats sont un lien avec les familles pour expliquer ensuite les modules de remédiation par la suite.
- *M. Battle* : au niveau des affiches, campagne de communication nationale avec 8 affiches dont 4 pour les collèges et les lycées. Cette campagne est accompagnée de nombreux documents. Ce n'est pas uniquement le travail des enseignants d'histoire géographie mais bien une préoccupation de chaque personnel de l'établissement.

- Point sanitaire :

SNPDEN : soulève plusieurs questions :

- demande de laisser chaque établissement faire au mieux au niveau de son établissement.
- Pour la continuité pédagogique, difficultés pour les enseignants d'agir sur les deux fronts. Quelle est la procédure pour les absences des enseignants qui ne viendraient pas dans l'établissement.
- Pass sanitaire : courriers reçus par les parents antivax. Pour les voyages, vaccinations ou pass sanitaire obligatoires sur certaines situations, comment faire ? Que pouvons-nous demander aux familles ? Besoin d'un écrit à transmettre aux familles.
- Capteur CO2 : position du président départemental de Côte d'Or qui dit qu'il va les installer.
- Elèves de sixièmes : des précisions sont nécessaires.

ID FO : demande à avoir des copies des informations transmises aux infirmières par exemple sur les nouveautés. Que faire pour les entreprises qui demandent le pass pour l'accueil en PFMP. Que faire en cas d'enseignants parents de primaire en cas de fermeture de classe ? La vaccination est mise en place très rapidement dans les établissements

Secrétaire générale : une adaptation permanente est nécessaire. A chaque actualisation de la FAQ, mise à jour sur le portail métiers pour les équipes de direction. Sur les PFMP, une communication a été faite.

Rectrice : le bon sens doit prévaloir dans les établissements. Une adaptation est possible mais obligatoirement dans le sens du durcissement des mesures, jamais pour les alléger.

M. Pernette : Sur la continuité pédagogique, c'est une vraie problématique pour les enseignants. Il existe des pratiques déjà. L'objectif est de remplir les cahiers de texte numériques avec précisions. Temps synchrone avec les élèves avec ma classe à la maison est possible (ma classe à la maison).

SNPDEN : le temps synchrone est une utopie. Pas possible de faire les choses en établissement techniquement.

Secrétaire générale : au niveau des personnels, pas d'évolution de la situation concernant les ASA. Les autorisations spéciales d'absence existent toujours. Les moyens d'AED pour remplacer les enseignants absents ne sont pas

reconduits à ce jour avec la mise en place de la vaccination. Seul moyen supplémentaire utilisé pour la campagne de vaccination et le contact-tracing.

Pour les collectifs anti-vaccination, en cas de mise en cause du chef d'établissement, contacter le rectorat pour la mise en place de la protection juridique.

Pour les voyages, la stratégie des pays évoluent...

Pour le partage des lieux avec d'autres usagers, quelques communes demandent le pass sanitaire.

Au niveau du pass ou de la vaccination, la règle est de ne pas collecter de données pour les conserver (non conforme au RGPD). Pour les sorties, voyages, ponctuellement, il est possible de demander le pass pour s'assurer que les élèves pourront entrer sur l'installation. En cas de cas COVID, demande aux familles (cas contact à risque placé en éviction). On est sur la responsabilité des familles, pas de demande de document.

SNPDEN : Demande d'un courrier type pour les sorties et les voyages. Pour information, au niveau de la piscine, demande de pass sanitaire pour les adultes accompagnateurs à Dijon...

Secrétaire générale : pour les sixièmes, même règle que les autres niveaux du collège. Absence de vaccination = éviction (pas de vaccination pour les enfants de moins de 12 ans). Il n'y a pas de fermeture automatique de la classe.

Vaccination obligatoire pour certains personnels (entretien des locaux de santé): un courrier va arriver. Une obligation de vérifier à partir du 16 octobre pour certains personnels sera à faire. Des consignes claires seront données.

ID FO : même application pour les personnels hors éducation nationale (agents du conseil départemental ou régional). Quelle est la marge de contrôle pour le pass du chef d'établissement de ces personnels ?

Secrétaire générale : l'information sur les personnels de l'éducation nationale est à faire uniquement. La loi s'applique à tous. Ce point sera vu en concertation avec le CRB cette semaine.

Vaccination : une adaptation du protocole est possible.

- Examens

SNPDEN : Remerciements à la DEC pour l'année passée. Obstacles numériques, temporels. BTS ont découvert les oraux de rattrapage. Incohérence sur certaines épreuves. Demande d'étudier de nouveau les indemnités.

Sur l'avenir, la note du 28 juillet précise de nouvelles formes d'examens au lycée avec des projets d'évaluation à décliner rapidement. Demande de clarification par les autorités académiques. Il faudrait un guide rapidement.

Doyenne des IPR : Les textes sont parus fin juillet, le travail est enclenché par les inspecteurs. Un plan d'accompagnement des équipes dont le calendrier sera donné par l'institution. L'accompagnement des IA IPR :

- proposition d'accompagnement des chefs d'établissement pour balayer la circulaire et croiser toutes les questions (semaine prochaine).
- 2 demi-journées à banaliser dans les établissements pour travailler avec les enseignants (autour du 20 septembre pour la 1^{ère} demi journée pour s'assurer de la parution du guide). Réunion avant cette date avec les inspecteurs.
- Semaine 42 : peu avant les congés scolaires : le projet d'évaluation doit être formé au niveau des établissements. Donc 2^{ème} demi-journée en semaine 41.

SNPDEN : fortes demandes sur les évaluations par les équipes. Besoin du collectif pour être rassurés.

ID FO : demande d'une trame pour le projet d'évaluation.

Doyenne des IPR : points de vigilance, une check liste va être transmise avec les points importants. Travail accompagné par les corps d'inspection.

- Ressources humaines

SNPDEN : remerciements pour la mise en place du groupe Blanchet RH, demande des modalités d'organisation. Le tableau pour la promotion est rapidement diffusé, ce qui n'est pas le cas pour les opérations de mutations. Contestation de l'évaluation des adjoints par les chefs.

ID FO : il est important de travailler sur les conditions de travail des personnels des personnels de direction. La communication tardive entraîne du stress et d'empêcher d'être des cadres pensants. Obligation de réagir et d'exécuter sans avoir le temps de réfléchir et/ou de s'approprier. Devenir des exécutants n'est pas la vocation du métier.

Secrétaire : Le Blanchet RH a été conçu suite à la nouvelle organisation. La composition du groupe n'est pas encore arrêtée. Sur le GT SI : proposition pour faire participer d'autres personnels de direction que les membres du Blanchet.

SNPDEN : demandes fortes du SNPDEN depuis plusieurs années et remerciements.

M. Petitjean : sur l'évaluation des adjoints, les modalités sont à construire. Mise en place d'un guide par le ministère mais pas encore d'informations à ce jour.

- PIAL et suivi des AESH

SNPDEN : Lorsque le coordonateur travaille bien, la situation est confortable pour les équipes de direction. En l'absence de coordonateur, c'est très chronophage. Il manque toujours de la communication.

ID FO : volonté d'anticiper au plus tôt avant la rentrée. L'absence d'information et d'organisation cette année entraîne un mécontentement des familles. Pour les établissements, il est important que les mêmes informations soient données à tous et pas uniquement aux porteurs de PIAL (droits, cumuls, heures...). Demande pour faciliter des autorisations de cumul d'activités pour les AESH. Nécessité de provisionner des moyens pour les accompagnements d'aménagements d'examens qui auront lieu au fur et à mesure.

Mme VAYROU : deux opérations importantes dans l'Yonne et en Côte d'Or ont eu lieu, mise en place de la généralisation des PIAL en lien avec Niepce (nouveaux contrats pour l'ensemble des AESH), ce qui explique un certain décalage dans la mise en œuvre. Une communication la plus large possible a été faite par Niepce.

SNPDEN : le service mutualisateur joignable 3 heures par jour est un problème.

- Pass culture

SNPDEN : le courrier avec la mise en place sur le Pass culture a été mal reçu, surtout pour une phrase du courrier : la mise en place du référent culture avec paiement 0,5 est obligatoire, vérification par le rectorat sera faite. Remplir le logiciel ADAGE.

Secrétaire générale : pour certaines missions, la déclinaison de la politique nationale et académique est à l'origine des affectations des IMP. Le référent culture existe depuis 2014 avec en général 2 taux d'IMP appliqué.

SNPDEN ajoute qu'il est fort dommage que le rectorat n'abonde pas la DHG pour payer cette IMP.

Fin de réunion à 13h